le remaniement électoral et comme on en a accusé réception trois jours plus tard, le premier ministre peut-il dire si le gouvernement a étudié cette requête et qu'une annonce à ce sujet sera faite sous peu?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a pas examiné la question. Je suppose que l'affaire a été déférée au ministère en cause, probablement celui de la Justice. Aucune recommandation n'a encore été formulée au gouvernement et j'ajouterai qu'en principe, nous n'aimons pas annuler les lois provinciales. Je le répète, toutefois, le cabinet n'a pas encore examiné la question.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, une question complémentaire. Le ministre de la Justice pourrait-il faire une observation à ce sujet? Je me suis adressé d'abord au premier ministre parce que l'accusé de réception provenait du greffier du Conseil privé.

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je m'inscrirai en faux contre toute initiative du gouvernement fédéral destinée à annuler la loi en question.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Vu qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet, le premier ministre et le gouvernement tiendrontils également compte d'une pétition que je ferai parvenir au premier ministre, qui a été signée par 221 résidents de la circonscription de Winyard en Saskatchewan, et qui demande au gouvernement de prendre cette initiative.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, si le député veut bien me faire parvenir cette pétition, je l'étudierai, naturellement.

LES FINANCES

LE RÉTABLISSEMENT D'UN TAUX FIXE DU DOLLAR CANADIEN EN VUE D'AIDER L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Étant donné qu'à cause de la fermeté du dollar canadien, sa parité avec le dollar américain a presque été réalisée, les producteurs de pâtes et papiers devront, à compter du 1° avril, augmenter le prix de leurs produits de \$8 la tonne, le gouvernement songe-t-il à rétablir le change à un taux fixe?

M. l'Orateur: J'ai l'impression que la question de l'honorable député a été posée à plusieurs reprises au cours des derniers jours. Si l'honorable ministre croit pouvoir ajouter quelque chose aujourd'hui, il pourrait répondre à l'honorable député d'Abitibi.

[Traduction]

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

LA POLLUTION

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LE NAUFRAGE DU «IRVING WHALE»

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports ou à son secrétaire parlementaire. Elle concerne la récente découverte de globules d'huile sur la côte nord de l'île du Prince-Édouard, sans doute en provenance de l'épave du Irving Whale. Vu les assurances de l'automne dernier qu'aucun déversement d'huile n'avait atteint les plages de l'île du Prince-Édouard, le ministre peut-il nous dire si son ministère s'occupera immédiatement de ce grave problème et prendra les précautions nécessaires pour protéger les plages de l'île du Prince-Édouard et la gent marine contre cette pollution putride et importune. N'y a-t-il pas d'écologues là-bas, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur: Pendant que le côté ministériel considère la question, la présidence pourrait peut-être donner la parole au député de Malpèque.

LES SCIENCES

LA CRÉATION D'UN DÉPARTEMENT D'ÉTAT OU D'UN MINISTÈRE

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Le gouvernement a-t-il l'intention d'établir bientôt un département d'État ou un ministère sous un autre nom afin de diriger et de coordonner son activité scientifique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous avons bien indiqué dans le discours du trône que nous avons l'intention de former un tel département d'État. Nous attendons, toutefois, qu'il plaise à la Chambre d'adopter le bill d'organisation du gouvernement pour être en mesure de le faire.

L'hon. M. MacLean: Ai-je donc raison de supposer que le gouvernement n'a pas l'intention de présenter de mesure spéciale pour créer ce ministère et que, si on le fait, ce sera par le bill d'organisation du gouvernement?

Le très hon. M. Trudeau: En effet, monsieur l'Orateur. Pour l'instant, nous ne voyons pas la nécessité d'une mesure spéciale si la Chambre consent à adopter le bill d'organisation dont elle est saisie depuis déjà quelque temps.

LA DÉFENSE NATIONALE

LE PROJET DE SYNDICALISATION DES MILITAIRES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre du Travail. D'après les journaux, on songe, paraît-il, à per-